

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL
DU 16 juillet 2018

Ordre du jour :

- | | |
|---|---------------------|
| 1 - Lotissement « Le Petit Fouquet » : échange de terrains préalable à la mise en vente des lots | <i>Délibération</i> |
| 2 - Indemnité de conseil allouée au nouveau comptable du trésor | <i>Délibération</i> |
| 3 - Association Fest'Ilonne : proposition d'avenant à la convention de partenariat visant à permettre la vente d'entrées à l'association pour l'accueil des personnalités en VIP et VIP + | <i>Délibération</i> |
| 3 - Déclarations d'Intention d'Aliéner | <i>Délibération</i> |
| 4 - Celt'Ilonne : Point d'information | <i>Délibération</i> |
| 5 - Questions diverses | |

Étaient présents : CHABOT Fabrice, VIOLLEAU Stéphane, MANDRET Isabelle, TEILLET Sonia, SOUDAIN Maryse, BONNIN Sylvie, GROLLIER Jocelyne, BATY Laurent, MANDRET Michel, MIGNE Bertrand, PINGUET Jean-Luc, METAIS Jean-Claude, , PIERRET Jimmy, COURANT Frédéric GILLET Véronique.

Étaient absents excusés : BOSSARD Francis (pouvoir donné à SOUDAIN Maryse), HEURION Ludmila (pouvoir donné à PINGUET Jean-Luc), MONNEREAU Thierry (pouvoir donné à METAIS Jean-Claude), Étaient absents : COURANT Nicolas, RAFFIN Stéphane.

Secrétaire de séance : TEILLET Sonia

1 – Lotissement le Petit Fouquet : Echange préalable de terrains

M. le Maire rappelle que la commune de l'Ile d'Olonne est partie prenante dans la réalisation du Lotissement Le Petit Fouquet. A ce titre la commune sera propriétaire de 3 lots qui seront mis en vente. Cette répartition entraîne des échanges de terrains sans soulte.

Le conseil municipal valide le projet d'acte visant à acter l'échange de terrains à l'UNANIMITE

2 – Indemnité de conseil allouée au comptable du trésor : proposition d'attribution au nouveau comptable

M. le Maire rappelle que la commune attribue une indemnité de conseil au comptable du trésor qui accompagne la collectivité. M. Fuentes, trésorier étant parti en retraite il a été remplacé par M. Christian Ménard ce qui induit une nouvelle prise de décision du conseil municipal.

Sur proposition de M. le Maire, le conseil municipal, à l'UNANIMITE décide de reconduire le taux qui était auparavant attribué, c'est-à-dire 80 % soit environ 115 € au titre de l'année 2018.

3 – Association Fest'Ilonne : Proposition d'avenant visant à permettre la vente d'entrées à l'association pour l'accueil des personnalités en VIP et VIP +

M. le Maire expose qu'il a été prévu que l'association soit en charge de la réception des VIP et VIP+. A ce titre il est nécessaire de prévoir un avenant à la convention qui lie la commune et l'association pour l'organisation du Festival. Il sera ainsi formulé que la commune vend les tickets à l'association qui elle, offre les places à ses partenaires.

Ce sera dans un premier temps 151 places qui seront vendues 151 places soit une recette communale de 9 961,47 €

Le conseil municipal valide à l'UNANIMITE

4 – CELT'ILONNE

M. le Maire indique qu'il n'a pas été amené à prendre de délibérations supplémentaires dans le cadre de la délégation que lui a donnée le conseil municipal.

L'installation de l'espace scénique vient de débuter et M. le Maire rappelle qu'il compte sur chaque élu pour être présent aux côtés des partenaires et du public de cet évènement.